



GRAINES DE SOL recherche Un.e gestionnaire de paie

Notre ambition est de permettre à chacun de réaliser son projet professionnel et personnel, par l'entrepreneuriat et la coopération. Mutualisation de services, accompagnement individuel, groupes de travail métier, formations, statut d'entrepreneur-salarié, réseaux d'entrepreneurs : la coopérative d'activités est un écosystème propice aux développements des projets !

Afin de renforcer nos équipes nous recrutons en CDI :
un.e gestionnaire de paie à temps plein

EN LIEN AVEC LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DE PLUSIEURS COOPERATIVES, VOUS SEREZ EN CHARGE DE :

La gestion, édition et le contrôle des bulletins de paie de la coopérative et des coopératives associées (Escale Création et Pros Coop Chez Vous à ce jour) sur le logiciel Sage 100 paie. Volume actuel (400 bulletins/ mois)

Des DSN et autres déclarations sociales : Envoi, suivi des IJSS, déclaration taxe apprentissage,...

Relation directe avec les organismes sociaux

De l'administration du personnel : gestion des registres du personnel, assistance à l'établissement des BDES convocation médecine du travail, gestion mutuelle...

La Veille : Veille juridique sociale et suivi des mises à jours du logiciel de paie

Lien avec les autres services notamment comptables

Cette fonction nécessite rigueur et organisation ainsi des capacités d'adaptation et d'autonomie. Avoir également un bon sens du contact, en effet, au sein de la coopérative coexistent une grande diversité de profils et de statuts.

Expérience souhaitée de 4 ans – poste ouvert aux personnes en situation de handicap

Nous attendons de notre futur collaborateur, une posture de coopération, qui comprend les qualités suivantes : grande capacité d'écoute, authenticité, sens du service et du dialogue, curiosité intellectuelle, aptitude à coopérer et à se remettre en question, goût pour l'expérimentation et le changement, sens de l'intérêt collectif et de l'esprit d'équipe, solidarité professionnelle et polyvalence.



Type de contrat : CDI, vocation à devenir associé de la coopérative.

Salaire initial : 2780€ brut par mois , accord d'intéressement, mutuelle et tickets restaurants

Lieux de travail : Oullins et St Fons (Rhône)

Envoyez CV et courrier de motivation à christele@grainesdesol.fr

Date limite des candidatures 1er octobre 2021 / Prise de poste dès que possible